



ÉTOFFES D'AUVERGNE

HISTOIRES DE SOIERIES SACRÉES

LieuxDits
ÉDITIONS

SOMMAIRE

Introduction p.6

De la soie au tissu religieux d'Auvergne p. 10

D'Orient en Auvergne : soie et textiles p. 12

La « route de la soie » p. 13

Soieries d'Europe p. 21

Les chemins du textile en Auvergne p. 24

La production des textiles en Auvergne p. 26

Le tissu dans l'Église d'Auvergne p. 30

L'ornement liturgique, usage rituel et symbolique chrétienne p. 30

Le cadre réglementaire : usage romain et tradition locale

Les étoffes et la règle canonique : matières et couleurs

Les matières

Les couleurs des temps liturgiques

En marge de la liturgie et des modes ecclésiastiques : emplois et transformations

La Révolution : ruptures, dégradations et destructions

Les galons

Évolutions des formes : les modes ecclésiastiques

Tissu et culte des reliques p. 59

Reliques de contact ou représentatives

La bourse dite de saint Til

Reliques historiques

Le père Gaschon

Tissus légendaires

Vêtements de statues p. 74

L'ornement liturgique : commande et fabricants p. 79

La commande : Moyen Âge et Époque moderne

La commande à l'époque contemporaine

Les financements de l'État, de la cathédrale à l'église

Les fabricants : Moyen Âge et Époque moderne

Les fabricants à l'époque contemporaine

L'Art catholique lyonnais à Saint-Floret

Sacrés ou profanes, types et décors : échantillons p. 114

Bestiaire profane, images sacrées : le Moyen Âge p. 118

Oiseaux, griffons p. 118

Lion, gazelle, autruche p. 122

Image sacrée p. 124

Fleurs, flammes, images : broderies sacrées p. 130

Flammes p. 130

Images de perles, tapisserie et broderies au passé

Images gravées, images brodées

Fleurs et florilèges

Pour la robe, le meuble et l'Église : tissus et motifs p. 138

Le velours p. 138

Grenades et chardons

Des tissus pour la robe p. 140

Bizarres furies

Lampas à décor de dentelle et persiennes

D'or et d'argent : de la dentelle au naturalisme

Le naturalisme selon Jean Revel

De l'Extrême-Orient aux chinoiseries

Motifs de lignes et de fleurs

Lustrines, droguet, indiennes et impressions

Des tissus pour le meuble p. 168

Damas et lampas

Damas « à la palme » et à rubans de dentelle

Lampas « fond et fleur »

Lampas-damas des Indes

Meubles royaux

Des tissus pour l'Église p. 180

Bannières brodées de Basse-Auvergne

Le tissu d'Église du XVIII^e au XIX^e siècle

Broder, tisser pour l'Église aux XIX^e et XX^e siècles p. 184

Tissus d'Église p. 184

Tissus d'Église, satins liserés, orfrois

La mode du néogothique au XIX^e siècle p. 186

Ornementation néogothique

Église en deuil, Église en fête p. 190

Église en deuil : le noir

Église en fête : l'or

Iconographie religieuse p. 196

Textes, fleurs, symboles

Le Christ, la Vierge, les saints

Conclusion p. 201

Annexes p. 202

Lexique p. 202

Lexique technique

Lexique des dénominations

Bibliographie p. 204

Notes p. 207

Index p. 220

Crédits iconographiques p. 223

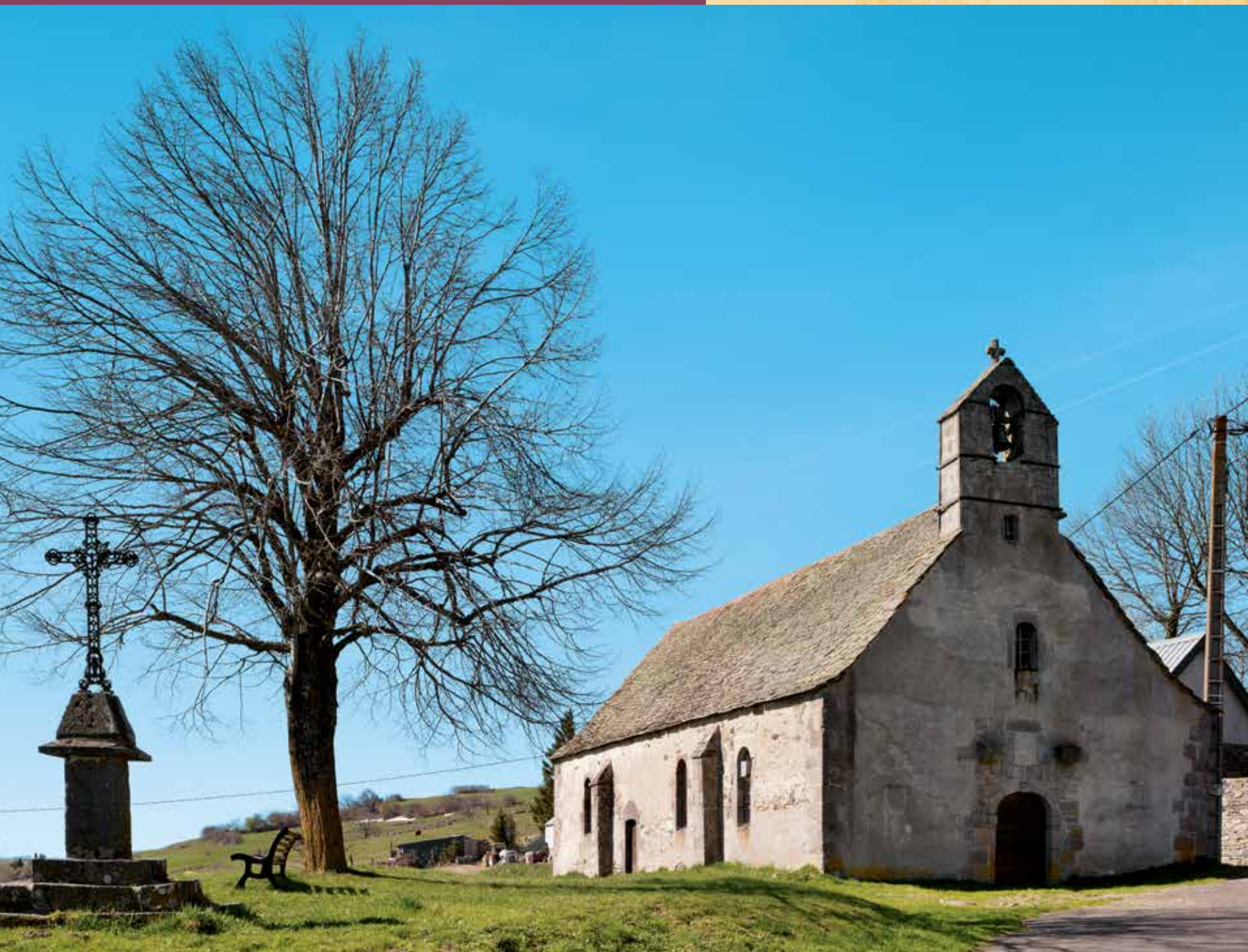


Fig. 1

TISSUS ET ORNEMENTS LITURGIQUES EN AUVERGNE : CONDITIONS ET OBJECTIFS D'UNE ÉTUDE

Sous l'Ancien Régime, la majorité des vêtements liturgiques sont taillés dans des tissus profanes, tissus de robe ou d'ameublement, ce qui fait des sacristies d'aujourd'hui de véritables conservatoires de ces tissus anciens, par ailleurs disparus quand ils n'ont pas été conservés dans les musées. L'iconographie religieuse, bien présente depuis le Moyen Âge dans la broderie, n'apparaît en effet qu'à la fin du XVIII^e siècle dans une fabrication de tissus façonnés culminant au siècle suivant. Au XIX^e siècle se développe alors une industrie textile spécialisée, à l'origine d'une riche gamme de tissus au service du culte, qui perdure jusqu'aux changements liturgiques du XX^e siècle. Méconnus de leurs propriétaires (les mairies, les associations culturelles), des affectataires (le clergé) et du public, ces textiles, d'un intérêt patrimonial certain, sont depuis quelques années l'objet d'études de la part des institutions et de l'Université.

Le service de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes¹, au sein du service Patrimoine et Inventaire général de la direction de la Culture et du Patrimoine, a poursuivi l'étude de ces textiles lancée en 2012 dans le cadre de ses missions sur le territoire de l'ancienne région administrative d'Auvergne. Celles-ci – « recenser, étudier et faire connaître » –, qui avaient permis de prendre en compte notamment les tissus et ornements, à l'occasion d'opérations topographiques dans les années 1970 à 2012², se sont déroulées dans le cadre d'une étude thématique des objets mobiliers, celle des « tissus et ornements liturgiques en Auvergne ». Si d'autres programmes d'inventaires thématiques ont été menés à l'échelle nationale, comme les recensements du vitrail ou de l'orfèvrerie anciens, l'étude thématique des textiles religieux anciens n'a été réalisée à l'échelle régionale, et de façon sélective, que par le service chargé

de l'Inventaire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les régions Centre-Val-de-Loire et Occitanie l'ont abordé soit à l'échelle d'un vestiaire de cathédrale³ soit à celle d'un département⁴, exhaustivement.

À l'Université, ce domaine d'étude a été inauguré en 1989 à Toulouse par Christine Aribaud dans une thèse⁵, bientôt suivie d'une exposition, dont le catalogue, *Soieries en sacristie*⁶, fait école. Sous la direction de Christine Aribaud sont soutenus les travaux de Nadège Laplace et sous celle de Jean-Paul Bouillon (université de Clermont 2), ceux d'Aurore Chatard sur les ornements liturgiques d'une partie des diocèses de Saint-Flour et Moulins⁷.

Parmi les expositions, l'une d'entre elles s'est tenue dès 1978 au Puy-en-Velay à l'initiative de la conservation des Antiquités et Objets d'arts et du département de la Haute-Loire⁸, une autre à Moulins⁹, suivies de bien d'autres nationalement¹⁰. Plusieurs ont été menées sous la direction du musée de la Visitation de Moulins¹¹, conservatoire des œuvres de l'ordre de provenance européenne.

Les objets textiles pris en compte par l'étude de l'Inventaire – ornements liturgiques (vêtements des prêtres et leurs accessoires), garnitures de mobilier, bannières de procession..., tissés ou brodés – sont par ailleurs particulièrement fragiles du fait de leur nature, de l'abandon de leur usage et de leurs conditions de conservation très inégales dans les sacristies des églises ou leurs dépendances. Souvent altéré en cas d'exposition à la lumière, aux poussières, moisissures, ou simplement dépourvu d'usage depuis l'interprétation qui a été faite des préceptes du concile Vatican II, ce matériau textile (presque exclusivement de la soie) a parfois été volontairement détruit, notamment par incinération. Près de la moitié du vestiaire du diocèse de Clermont inventorié entre 1962 et 1965 par le chanoine Bernard Craplet a ainsi disparu.¹²

Fig. 1
Anzat-le-Luguet.
Chapelle du Luguet.



DE LA SOIE
AU TISSU RELIGIEUX
D'Auvergne



Fig. 19 b

LE TISSU DANS L'ÉGLISE D'AUVERGNE

L'ORNEMENT LITURGIQUE, USAGE RITUEL ET SYMBOLIQUE CHRÉTIENNE

Ensemble de vêtements et de linges assortis, l'ornement est utilisé dans le cadre de la liturgie (ensemble des règles fixant le déroulement des actes du culte chrétien : rites, prières et cérémonies, notamment la messe). Il revêt un caractère sacré lors de la bénédiction de plusieurs de ses pièces, dont la chasuble, l'étole, le manipule, le voile de calice et autres linges d'autel (Fig. 19).

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE : USAGE ROMAIN ET TRADITION LOCALE

Dès les prémices de la chrétienté puis de façon plus prégnante après le concile de Trente (1545-1563), vêtements, accessoires et plus généralement le textile dans l'Église sont évoqués dans des préconisations réglementaires conciliaires et diocésaines (les secondes, en particulier à travers les « cérémoniaux » et livres liturgiques, précisant ou contredisant parfois les premières¹⁰¹). Souvent, quelques usages médiévaux, notamment ceux concernant les couleurs dans les diocèses de Bourges et Clermont, restent en vigueur localement malgré la promulgation de l'usage romain¹⁰². Ce dernier usage est notamment décrit au sein des *Bréviaire* et *Missel* publiés par le pape Pie V (1568 et 1570). À la fin du XVIII^e siècle, et encore en 1814, les rites diocésains prédominent dans le royaume, notamment le rite parisien à Autun, Nevers et au Puy, les rites locaux à Bourges et Clermont, Moulins (rite de Clermont) ; seul le diocèse de Saint-Flour pratique la liturgie romaine. Au milieu du XIX^e siècle, le mouvement de romanisation né une décennie plus tôt se poursuit. Le nouveau diocèse de Moulins (créé en 1822) adopte la liturgie



Fig. 19 a



Fig. 19 c

Fig. 19 a, b et c
Le Puy-en-Velay. Cathédrale Notre-Dame. Ornement rouge n° 1. XVII^e siècle.
Vue de l'ornement : chasuble, devant et dos, étole, manipule, voile de calice, bourse de corporal et pale.

Fig. 94
Moulins. Cathédrale
Notre-Dame. Vue du dos
d'une chasuble de l'ornement
rouge constitué d'un ensemble
de huit chapes, quatorze
chasubles, seize dalmatiques,
étole, manipule, voile de
calice, bourse de corporal,
voile huméral, voile de lutrin,
grémiar, couverture de livre
liturgique, coussin de prie-Dieu.



Fig. 94

Fig. 95
Saint-Flour. Cathédrale
Saint-Pierre. Vue du dos de la
chasuble, côté rouge de l'orne-
ment réversible rouge et blanc
constitué d'un ensemble
de chape, chasuble, étole,
étole pastorale, manipule,
voile de calice, bourse
de corporal, grémial.



Fig. 95

(soit un devant d'autel brodé, deux voiles huméraux brodés, un grémial) qui lui sont accordées le 8 août 1853³⁸⁷ (Fig. 93).

Le respect des nouveaux rites, mais aussi une visite du prince-président dans la ville de Moulins le 16 septembre 1852, peuvent être le prétexte à de nouvelles demandes de crédits, même acceptées rétroactivement comme celle du 6 janvier 1853³⁸⁸

Sous la III^e République, les secours aux cathédrales auvergnates se maintiennent et si les sources, peut-être lacunaires, manquent pour celle du Puy, plusieurs dons sont attestés pour Clermont, Saint-Flour et Moulins dans les années 1870. En 1879, M^{gr} de Dreux-Brézé qui, il le souligne, n'a pas obtenu de nouvel ornement de l'État depuis près de trois décennies, sollicite le ministre de l'Intérieur et des Cultes pour un ornement détaillé dans le devis de Mademoiselle Metz, « directrice d'une maison de confection à Moulins³⁸⁹ ». L'heure n'est cependant plus aux dépenses ostentatoires du

Second Empire et l'évêque insiste sur la modicité du prix total au regard de la simplicité et de la solidité de l'ornement ; il ajoute : « J'évite les frais d'une confection plus coûteuse, j'occupe des ouvrières de ma ville épiscopale et en même temps, je fais surveiller de près la bonne exécution de leur travail³⁹⁰... »

Ses arguments ne manquent pas de convaincre le ministre qui souligne, avec son accord : « [ce Prélat] a renoncé aux magnificences qui ne sont pas absolument nécessaires et s'est surtout attaché à concilier la solidité avec l'économie³⁹¹ ». Cet important ensemble, dont le tissu est commandé le 13 août 1879 par M^{gr} de Dreux-Brézé à la maison Lamy et Giraud de Lyon (230 mètres de tissu cramois et maïs et 42 mètres d'orfrois)³⁹², est toujours conservé à la cathédrale de Moulins (Fig. 94). Pour son sacre à Saint-Flour, le nouvel évêque François-Marie-Benjamin Baduel demande à l'administration des cultes, le 6 juillet 1877, un ornement qui



Fig. 96

serait déposé ensuite au trésor de la cathédrale dont il deviendrait la propriété³⁹³. Celui-ci, objet d'un devis de la maison parisienne Biais et Rondelet le 4 juillet 1877, approuvé par l'administration le 10 juillet 1877, est probablement l'ornement conservé au trésor de la cathédrale (Fig. 95).

La même maison est déjà, d'après un devis de janvier 1873³⁹⁴, fournisseur d'un ornement complet « de moire antique argent » demandé par l'évêque précédent « pour les fêtes pontificales de l'année » identifié comme étant celui qui se trouve encore conservé au trésor (Fig. 96).

À Clermont, à peine la fabrique reçoit-elle un ornement riche en drap d'or qu'elle a commandé pour un montant de 12 975 F, semble-t-il sur ses propres fonds³⁹⁵, à la même maison Biais, qu'elle adresse une demande à l'administration des cultes d'un ornement blanc, mettant en avant « la pauvreté [de la cathédrale] en ornements pontificaux³⁹⁶ ». Ce nouvel ornement

Fig. 96
Saint-Flour. Cathédrale
Saint-Pierre. Vue du dos de la
chasuble de l'ornement argenté
constitué d'un ensemble de
quatre chapes, une chasuble,
quatre dalmatiques, trois
étoles, une étole pastorale,
quatre manipules, un voile de
calice, une bourse de corporal,
un grémial, un voile huméral.



Fig. 97

Fig. 97
Le Puy-en-Velay. Cathédrale
Notre-Dame. Vue antérieure
d'une chape de l'ornement
blanc constitué d'un
ensemble de huit chapes,
deux chasubles, six dalma-
tiques, trois étoles, quatre
manipules, quatre voiles
de calice, deux bourses de
corporal, un voile huméral,
un voile d'exposition du saint
sacrement, un voile de lutrin.
L'inscription « donné par le
ROI / 1838 » est portée
sur la doublure, comme
dans la majorité des pièces
et ornements étudiés
émargeant à la liste civile.

« d'argent fin à la chasuble brodée or fin et couleur, avec agneau debout à oriflamme », acquis après du même fournisseur³⁹⁷, est identique à l'ornement argenté n° 2 de Saint-Flour ; il nous est parvenu incomplètement (il manque la chasuble)³⁹⁸. L'administration finance encore deux autres ornements pontificaux, un de velours rouge en 1875-1876³⁹⁹ et un de velours noir en 1878⁴⁰⁰ à la veille des revirements anticléricaux des années 1880 qui tarissent semble-t-il cette source⁴⁰¹.

En plus de ceux de l'administration des cultes, sous la monarchie de Juillet et le Second Empire, les cathédrales et même les églises bénéficient des financements propres octroyés au roi Louis-Philippe, à l'empereur Napoléon III et à l'impératrice Eugénie au titre de la liste civile. En 1838, Louis-Philippe commande au « fournisseur des cathédrales », le chasublier Biais, des ornements réalisés en partie avec des tissus d'ameublements plus anciens conservés au Garde-Meuble, destinés à plusieurs églises et cathédrales de France.

BESTIAIRE PROFANE, IMAGES SACRÉES : LE MOYEN ÂGE

OISEAUX, GRIFFONS

Les deux fragments de tissu présentés sous cadre depuis 1952, date à laquelle ils ont été extraits du reliquaire, enveloppaient encore en 1857-1858

les reliques de saint Théofrède et saint Eudon dans le buste-reliquaire de saint Chaffre ou saint Théofrède, second abbé de l'abbaye du Monastier-sur-Gazeille, martyrisé en 732.

Marielle Martiniani-Reber⁵³², s'appuyant notamment pour le « tissu aux oiseaux » sur les études de D. Shepherd⁵³³, laquelle a comparé des familles de tissus similaires, aux motifs de paons affrontés dans des médaillons perlés, attribue les deux tissus à la région de la Sogdiane (Ouzbékistan) des VII^e ou VIII^e siècle pour le premier et du IX^e ou X^e siècle pour le second (Fig. 121).

Le « tissu aux griffons », extrait lui aussi du reliquaire de saint Chaffre, aurait une origine commune avec le précédent quoique plus tardif, réalisé entre les IX^e et X^e siècles d'après le même auteur⁵³⁴. La composition à double sens de lecture, d'influence chinoise, présente un bestiaire fantastique de griffons retenant des petits animaux caparaçonnés dans leurs becs, d'aigles aux ailes relevées autour de l'arbre de vie à motifs animaliers et grappes de raisin (Fig. 122, 123 et 124).

Des fragments de sept tissus différents découverts à la chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe (voir p. 63) en 1955⁵³⁵, trois samits de soie, un tapisserie, un voile également de soie, une toile écruée, ont fait l'objet d'une étude technique par Robert de Micheaux en 1959⁵³⁶. Le tissu le plus orné se présente alors sous forme de cinq fragments dont trois cousus ensemble,



Fig. 121



Fig. 122



Fig. 123



Fig. 124

Fig. 121
Le Monastier-sur-Gazeille.
Église Saint-Chaffre.
Morceau de tissu aux oiseaux
dit suaire de saint Chaffre.
Samit façonné. Sogdiane,
VII^e ou VIII^e siècle.

Fig. 122
Le Monastier-sur-Gazeille.
Église Saint-Chaffre. Morceau
de tissu aux griffons dit suaire
de saint Chaffre. Samit
façonné. Sogdiane,
IX^e ou X^e siècle.

Fig. 123
Le Monastier-sur-Gazeille.
Église Saint-Chaffre. Morceau
de tissu aux griffons dit suaire
de saint Chaffre. Samit façonné.
Sogdiane, IX^e ou X^e siècle.
Détail du motif.

Fig. 124
Le Monastier-sur-Gazeille.
Église Saint-Chaffre. Morceau
de tissu aux griffons dit suaire
de saint Chaffre. Samit façonné.
Sogdiane, IX^e ou X^e siècle.
Détail de l'envers.

FLEURS, FLAMMES, IMAGES : BRODERIES SACRÉES
FLEURS ET FLORILÈGES



Fig. 149

Fig. 149
 Clermont-Ferrand. Cathédrale
 Notre-Dame. Détail de l'orfroi
 antérieur de la chape :
 en haut, tulipe flammée.
 Orfrois brodés, soie, perles
 de verre. XVII^e siècle.



Fig. 150

Fig. 150
 Tence. Église paroissiale
 Notre-Dame-de-la-Nativité
 et Saint-Martin. Détail
 de la croix dorsale de la
 chasuble. Satin, brodé, soie,
 fils métalliques. 2^e moitié
 du XVII^e siècle.

Le succès extraordinaire des florilèges (recueils de plantes gravées) lié à la création de jardins botaniques, notamment royaux, permet aux brodeurs, à partir du début du XVII^e siècle, de puiser dans ce vaste répertoire iconographique des fleurs rares, dont certaines sont cultivées en France depuis peu⁵⁶⁵. Cette extrême variété tant ornementale que symbolique se retrouve dans le vestiaire liturgique en Auvergne, à plusieurs reprises. Parmi ces fleurs, la tulipe, très prisée et recherchée, est d'abord importée d'Asie Mineure à Vienne puis aux Pays-Bas par les botanistes où elle se vend pour des sommes considérables, faisant l'objet de

spéculation au début du XVII^e siècle⁵⁶⁶. Flammée ou panachée, d'une grande rareté, elle aiguise d'autant plus la convoitise des collectionneurs. En France, où elle fait également fureur, elle est largement représentée dans les florilèges et dans les broderies (Fig. 149).

L'ornement réversible de Craponne-sur-Arzon est entièrement brodé à « double endroit », notamment de sorbec, d'un répertoire iconographique profus de ces végétaux inspirés des florilèges. Plusieurs fleurs, quoique stylisées, sont identifiables : le lys, le lys martagon, le narcisse, la tulipe, la rose,



Fig. 151

l'œillet, l'iris, l'ancolie et la fritillaire d'Espagne⁵⁶⁷. Des fleurs comme les fleurs de la Passion ou passiflores, ainsi nommées par l'analogie de certaines de leurs parties (corole, pistil) aux instruments de la Passion, sont à fort pouvoir symbolique. Leur représentation se poursuit jusqu'au XIX^e siècle dans les ornements liturgiques. Telles qu'elles sont représentées dans l'ornement de Tence⁵⁶⁸, figurations symboliques voire fantastiques, elles pourraient avoir été inspirées du *Jardin d'hiver* de Jean Franeau⁵⁶⁹ (Fig. 150, 151 et 152).



Fig. 152

Fig. 151
 Planche de la « Fleur
 de la Passion » par Antoine
 Serrurier dans *Jardin d'hiver...*
 1616.

Fig. 152
 Craponne-sur-Arzon.
 Église paroissiale Saint-
 Caprais. Ornement réversible :
 ornement rouge,
 ornement vert. Gros de Tours,
 brodé, soie, fils métalliques.
 XVII^e siècle.

LE NATURALISME SELON JEAN REVEL



Fig. 175 - Vic-le-Comte. Ancienne Sainte-Chapelle. Chape, ornement blanc. Tissu de la robe : fond canné et décor broché à point berclé, chemin suivi. Vers 1740. Vue générale du dos.



Fig. 176 - Paris. Musée des Arts décoratifs. Dessin préparatoire à la mise en carte attribué par Peter Thornton à Jean Revel.

Dans un article de 1960, Peter Thornton analyse, mises en cartes et dessins à l'appui, les prémices de l'œuvre de Revel en 1733, auquel est déjà attribuée, par les sources contemporaines, l'invention du « point rentré »⁵⁸⁷ (voir p. 100). Ses créations, des tissus pour robe ou robe de chambre pour homme⁵⁸⁸, adoptent un même dessin à motifs compacts de fleurs et fruits au modelé lourd, rehaussé de trames blanches et noires créant des ombres profondes à effet naturaliste. D'après Thornton, l'une des signatures de Revel est l'ajout au motif « d'une petite branche ou une gerbe de fleur formant une boucle vers le bas [...] arrondissant le bord inférieur ». Outre les caractéristiques qu'il décrit, la forme des fleurs aux pétales déchiquetés, la présence de lilas et de lourdes coloquintes crevées rapprochent le tissu de la chape de Vic-le-Comte⁵⁸⁹ des œuvres du fameux dessinateur, notamment d'un tissu conservé au Victoria and Albert Museum de Londres⁵⁹⁰. Directement inspiré d'un dessin de Revel ou copie d'un de ses suiveurs, ce tissu illustre magistralement son style, développé dans les années 1730-1740, lié au courant « Rocaille » des arts décoratifs (Fig. 174 à 176).

Dans la suite des réalisations de Jean Revel, plus d'une vingtaine de tissus ont été réalisés en Auvergne durant les années 1730 à 1740. Ces tissus de lampas ou de satin, brochés à point berclé, emploient des soies multicolores et des fils métalliques dorés ou argentés pour la plupart. Leur ornementation à végétation de feuilles charnues, choux, coquillages, fruits exotiques, coupes godronnées, ménage parfois des percées de paysages maritimes où naviguent des jonques, paysages meublés de ruines ou éléments d'architecture. Fleurs et feuilles grasses multicolores, culots d'or sculptés sont entremêlés dans le fond d'une chasuble conservée à la cathédrale de Clermont⁵⁹¹. À Saint-Amand-Roche-Savine, l'ornementation d'une chasuble présente de surcroît un motif animalier : une renarde et des renardeaux guettant un canard sauvage ou « plongeon », scène évoquant quelque fable de La Fontaine ou d'Ésope restée non identifiée (Fig. 177 à 183).

← Fig. 174 - Vic-le-Comte. Ancienne Sainte-Chapelle. Détail de la chape

POUR LA ROBE, LE MEUBLE ET L'ÉGLISE : TISSUS ET MOTIFS DES TISSUS POUR L'ÉGLISE

BANNIÈRES BRODÉES DE BASSE-AUVERGNE

Dans une zone circonscrite au sud de Clermont-Ferrand ont été découvertes une douzaine de bannières de procession ou bannières de paroisse présentant de fortes similitudes techniques et ornementales. Les bannières de cet ensemble, aux dates portées s'échelonnant entre 1788 et 1819⁶⁴⁴, primitivement de taffetas⁶⁴⁵ de grandes dimensions, possèdent généralement une croix centrale au milieu de laquelle est représenté un motif brodé. Des figures en pied de saints ou de la Vierge sont brodées au passé, au fil de soie floche (sans torsion appréciable) ; tous les visages présentent le même regard aux yeux écarquillés, cernés de noir. Il est probable que ces réalisations aux critères stylistiques et techniques tout à fait similaires proviennent d'un même atelier représentatif d'un art populaire local (Fig. 248 à 252).



Fig. 248



Fig. 249



Fig. 250



Fig. 251



Fig. 252

Fig. 251
Authezat. Église paroissiale
Notre-Dame. Bannière de
procession représentant saint
Verry. Taffetas, brodé, soie.
1819.

Fig. 252
Saint-Maurice-ès-Allier.
Église paroissiale. Bannière
de procession représentant
saint Maurice. Taffetas,
brodé, soie. 1788.

Fig. 248
Orcival. Église paroissiale
Notre-Dame. Bannière
de procession représentant
saint Étienne. Taffetas, brodé,
soie. 1809.

Fig. 249
Orcival. Église paroissiale
Notre-Dame. Bannière
de procession représentant
saint Roch. Taffetas,
brodé, soie. 1815.

Fig. 250
Saint-Maurice-ès-Allier.
Église paroissiale. Bannière
de procession représentant
saint Verry. Taffetas,
brodé, soie. 1792.